

J'ai réagi (à ma manière comme d'habitude !) à la petite lettre de l'Abbé Grossin.  
J'ai bien conscience que je vais révolutionner (encore une fois !) le landernau sédévac clérical...

Pierre Legrand

\* \* \*

## **L'Abbé Grossin encourage les prêtres rebelles de *La Sapi-nière* à venir le rejoindre en Bretagne ! Bientôt une nouvelle et bretonne « Fraternité Non Una Cum » !???**

Dans une lettre ferme et courageuse, M. l'Abbé Grossin appelle les trois prêtres-rebelles de la FSSPX à quitter cette Société de vie fraternelle et sacerdotale à laquelle ils appartiennent pour aller le rejoindre en Bretagne, « le temps de s'organiser ».

M. l'Abbé Grossin félicite tout d'abord ces prêtres, **non pas de la rigueur et de l'intransigeance de leur foi**, mais de leur réaction aux « mensonges et trahisons de ce prélat félon ».

Ensuite, dans un long développement, l'Abbé appuie ses encouragements sur son expérience personnelle qui remonte à mars 2000. Il décrit par le menu le tribunal qui, selon lui, serait assimilable à celui de Caïphe et Anne du temps de la vie publique de NSJC.

On pardonnerait bien volontiers à l'Abbé cette **légère outrance historique**, si son cas personnel s'était soldé par une condamnation pure et simple à être conduit manu militari au Golgotha !

Grâce à Dieu il n'en fut rien et son exclusion de la FSSPX fut un petit présent accordé par le Ciel !

Mgr Fellay a selon l'Abbé accordé à ce dernier la faculté de dire sa messe « non *una cum* » le « pape » régnant. Il lui a même accordé la faculté de rester tel qu'il est dans la Fraternité, la seule restriction étant cette **fameuse culture du secret**, inhérente au formidable **dénì** de cette même société sacerdotale. L'Abbé a bien sûr refusé cette culture du secret et a préféré partir, ce qui ne saurait qu'entraîner notre approbation.

Fort de la ligne générale pour laquelle il a été sacré évêque, Mgr Fellay ne pouvait faire autrement que de faire respecter à tout prix cette culture du secret sans laquelle le formidable déni serait une bombe à implosion rapide au sein et au cœur même de ladite société.

Loin de moi de vouloir dédouaner de quoi que ce soit Mgr Fellay, mais je n'accepte plus ces charges continues sur le dos d'un seul homme, pour, avec des qualificatifs « extrêmes » (traître, félon,...), faire en sorte qu'on oublie la lourde responsabilité de tous ceux qui l'ont précédé à la tête de la FSSPX. Je sais que je suis en train de commettre l'un de ces crimes contre la pensée unique du religieusement correct au sein du traditionalisme et que je vais m'attirer la haine cordiale, mondaine et durable de tous les *tradis* qui n'aiment pas qu'on parle de leurs prêtres et évêques de mauvaise manière !

Mgr Fellay faisant bien entendu exception... (haro sur le baudet !)

M. l'Abbé Grossin d'ailleurs eut été mis dehors avec peut-être encore moins de ménagements et d'*« ouvertures non una cum »* si son exclusion avait eu lieu du temps de Mgr Lefebvre !!! Mais peut-être avec plus d'onction et de paternalisme ? Pas sûr....

**L'appel à vivre dans le mensonge permanent**, cher M. l'Abbé, **est constitutif de l'existence même de la FSSPX**. Il n'est pas une demande scandaleuse qui s'adresse à chaque prêtre mais il vise absolument tous les clercs qui, en connaissance de cause, adhèrent à cette Fraternité.

Que ne vous êtes-vous posé cette question préliminaire avant que de signer votre pernicieux serment avec la Frat. !!! Mais à tout pécheur miséricorde (l'enfer est pavé des meilleures intentions...)

et les jeunes prêtres ne sont pas toujours armés pour affronter les « hauts fonctionnaires » et « grands prêtres » de la tradition !

La lucidité soudaine ne donne aucun droit de cracher dans la soupe... mais de changer aussitôt de restaurant. Une erreur reste une erreur et l'on ne saurait reproduire en système pour tout autre prêtre un parcours atypique qui s'est soldé par un départ...

Ainsi, fort de son expérience personnelle, M. l'Abbé « encourage vivement les 3 prêtres (identifiés !) à quitter au plus vite la FSSPX ». Bien !

À ce stade on me permettra de pousser un peu plus loin la réflexion et de ne pas me contenter d'un voeu pieu de M. l'Abbé. Car **rien n'indique que ces prêtres pourront et auront les moyens immédiats, tant spirituels que matériels, de quitter leur chère « paroisse » !** Au demeurant ils ne sont pas encore passés, sauf erreur de ma part, entre les mains d'Anne et de Caïphe ! Ils n'ont donc pas encore « votre expérience » M. l'Abbé et pour cause...

Là où le bât blesse c'est qu'on est en droit de s'interroger sur la lecture qu'a faite notre Abbé sédévacantiste de la *Lettre Ouverte* de ces trois Abbés. « Ne tergiversez pas »... leur dit notre ami l'Abbé ! Alors je pose la question : **y a-t-il dans leur lettre la moindre expression qui pourrait trahir la moindre idée de tergiversation ? La réponse est non !**

Une lecture honnête et objective de cette lettre ouverte permet à tout lecteur impartial d'observer que le groupe des 37 :

- 1/ assure Mgr F. de sa totale fidélité à l'œuvre de Mgr Lefebvre : pourriez-vous à l'heure actuelle souscrire, **M. l'Abbé Grossin, à une telle « assurance » ? !!**
- 2/ les abbés veulent que « tout rentre dans l'ordre » (sous-entendu l'ordre instauré par la FSSPX !) : **est-ce pour vous assez clair M. l'Abbé ?**
- 3/ « Rome et Mgr Lefebvre ont toujours utilisé un langage clair » : **je vous laisse apprécier si ces prêtres ne sont pas attachés à un certain passé** (mythique ?) **de la FSSPX...**
- 4/ « en aucune façon vous ne pouvez changer la nature de notre combat » : **sont-ce là des propos de prêtres qui sont prêts à quitter le navire ?**
- 5/ « vous devez renoncer à la charge que la Fraternité vous a confiée » : **est-ce encore plus clair ?**

Au risque de lasser le lecteur, je vais arrêter là ma « pêche à la ligne » d'expressions révélatrices.

Je mets bien sûr au défi M. l'Abbé Grossin de subodorer dans ce texte la moindre velléité de la part de ces prêtres de quitter la FSSPX, sauf à peut-être s'arroger le droit d'en refonder une (canal historique !?) à leur exclusif bénéfice ! En langage maritime c'est ce qu'on appelle une mutinerie, les mutins étant fondés à s'accaparer la propriété du navire tant qu'ils ne se font pas prendre... mais ce qui ne leur donnera jamais pour autant un titre authentique de propriété !

L'Abbé Grossin eut été **mieux inspiré de s'interroger gravement sur les intentions véritables de ces prêtres et de leur faculté réelle à analyser les causes profondes de ce désamour de leur Fraternité au lieu de faire de son expérience personnelle un argument pour les convaincre.**

Les prêtres de *La Sapinière* montrent dans leurs écrits qu'ils tiennent par-dessus tout à « ne pas nuire au bien commun de leur société » donc, en bonne logique, à écarter ou ramener à résipiscience tous ceux qui seraient tentés de le faire...

**M. l'Abbé fait donc l'impasse sur les possibilités qu'ont tous ces prêtres de briser définitivement le fameux déni, cause de tous les aveuglements spirituels d'une Fraternité qui devient une hydre à plusieurs têtes... Chaque tête se réclamant de la fidélité au fondateur et persuadée en toute bonne foi (?) d'incarner à elle seule la véritable défense de l'Église...**

Véritable querelle des « Anciens et des Modernes », cette bataille interne n'a pas fini de faire couler l'encre de nos clercs et l'hydre n'a pas fini de se quereller avec elle-même !

Sans vouloir faire de peine excessive à un abbé ami, on attendait de la part d'un prêtre « non *una cum* » une vision plus large, plus acérée, plus affinée et objective du véritable problème des prêtres « à la marge » de la Fraternité.

Mais sans doute touche-t-on du doigt l'un des mystères de notre traditionalisme qui semble comme atteint d'un étrange « syndrome de Stockholm à rebours » dès qu'il s'agit de prêtres qui sont « passés » par les fourches caudines de la Fraternité...

J'assure néanmoins M. l'Abbé Grossin de mes encouragements et de mes prières.

---

**NB : les soulignés et couleurs sont de nous.**

## **Lettre ouverte à messieurs les abbés Pinaud, Salnave et Rioux.**

Votre « mise à pied » m'a été connue par Internet, tout comme la cause de votre sanction, votre lettre ouverte à Mgr Fellay. Je tenais à **vous féliciter** pour avoir (enfin) réagit aux mensonges et aux **trahisons de ce prélat félon**.

Votre passage devant le « pseudo-tribunal » de cet évêque sans juridiction sera éventuellement pour vous l'occasion de témoigner de la Vérité et de la **Foi en rejetant et condamnant avec force la secte noachide qui occupe le Vatican.**

Treize ans après moi, vous serez « jugés » par les fils spirituels d'Anne et de Caïphe. Le 12 mars 2000, à la fin de la neuvaine de la grâce de saint François-Xavier, j'ai comparu par surprise devant le tribunal improvisé de Mgr Fellay, qui m'avait convié à une entrevue entre lui et moi. Finalement, je me suis retrouvé devant trois prêtres plus Mgr Fellay. J'étais seul et sans avocat. Tout a été noté par le « grefier » improvisé qu'était M. l'abbé Loïc Duverger. Bien entendu, je n'ai jamais reçu aucune copie de cette « audience ». Si vous allez devant ce « tribunal », n'oubliez pas d'amener votre propre enregistreur. Après trois heures de discussion vaine, de guerre lasse, Mgr Fellay m'a proposé un « marché » qu'il vous proposera sans doute aussi. « Restez dans la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X tel que vous êtes en disant la messe “non *una cum*” mais ne le dites jamais à personne ! » Voilà la droiture et l'honnêteté de cet évêque. Il propose à l'un de ses prêtres de vivre dans le mensonge permanent. Étonnez-vous ensuite qu'il mente aux uns et aux autres. Bien sûr, j'ai refusé ce marché infâme et j'ai quitté définitivement cette société de mensonge.

**Je vous encourage vivement à la quitter au plus vite. Ne tergiversez pas**, il est déjà tard. La Vérité vous rendra libres, les fidèles vous en seront reconnaissants. (**sic !**) Si vous ne savez où aller dans l'immédiat, **je vous accueille chez moi en Bretagne**, que vous connaissez si bien, **le temps de vous organiser**. Que votre exemple serve à réveiller les autres confrères et à raffermir les genoux chancelants !

En union de prière avec saint François-Xavier.

Abbé X. Grossin

<http://www.catholique-sedevacantiste.com/article-mr-l-abbe-grossin-ecrit-une-lettre-ouverte-aux-abbes-pinaud-salnave-et-rioux-convoques-au-tribuna-116005242.html>